

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2018

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 203

présenté par

M. Chassaigne, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Dharréville,  
M. Dufrène, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel,  
M. Serville et M. Wulfranc

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 126.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.

La planification et la conduite d'opérations autonomes au sein d'une coalition ou de façon unilatérale sont déjà évoquées dès la première phrase et il semble inutile d'insister plus que cela.